

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réserv au Moniteu belge





N° d'entreprise : 0720 642 001

Dénomination

(en entier): DAH

(en abrégé) ;

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Place Saint Lambert 25 - 4000 Liège

Objet de l'acte: TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Extraît de l'assemblée générale extraordinaire du 05/06/2019

Par décision de l'assemblée, en date du 05 juin 2019, le siège social est transféré de Place Saint Lambert 25 - 4000 Liège vers Chaussée d'Ixelles 24 - 1050 Ixelles, avec prise d'effet au 05 juin 2019.

Monsieur DAHMAN Otman Gérant

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »),